

## 162 Vedette - Terme du médium d'exécution (NR)

### Premier indicateur

Non défini

∅ Non défini

### Second indicateur

Non défini

∅ Non défini

### Codes de sous-zones

‡a Terme du médium d'exécution (NR)

‡6 Liaison (NR)

‡7 [Provenance des données \(R\)](#)

‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

## DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme le terme du médium d'exécution utilisé en tant que vedette dans une notice de terme établi ou une notice de renvoi avec ou sans rappel.

Le terme peut prendre la forme de plusieurs mots.

Dans une notice de terme établi, la zone 162 renferme la forme établie du terme du médium d'exécution. Dans les notices pour les renvois, cette zone renferme un terme du médium d'exécution sous une forme non établie.

## LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Les lignes directrices pour l'application des désignateurs de contenu pour la zone 162 ainsi que les conventions d'entrées des données sont décrites dans la section *X62 - Terme du médium d'exécution–Renseignements généraux*.

### ■ EXEMPLES

162 ∅‡a∅violon

162 ∅‡a∅orchestre

162 ∅‡a∅voix mixtes

## HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Zones

162 – Terme du médium d'exécution [NOUVEAU, 2013]

[ Page blanche ]